

Site Natura 2000

« Vallée de la Seille, secteur amont et petite Seille »



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Moselle
L'Eurométropole



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Comité de pilotage Natura 2000

12 décembre 2022



Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille
2. Bilan des actions 2019 /2022
3. Bilan des MAEc 2015 / 2022
4. Election du président et de la structure animatrice du site
5. Perspectives 2023
6. Questions diverses



Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille

2. Bilan des actions 2019 /2022

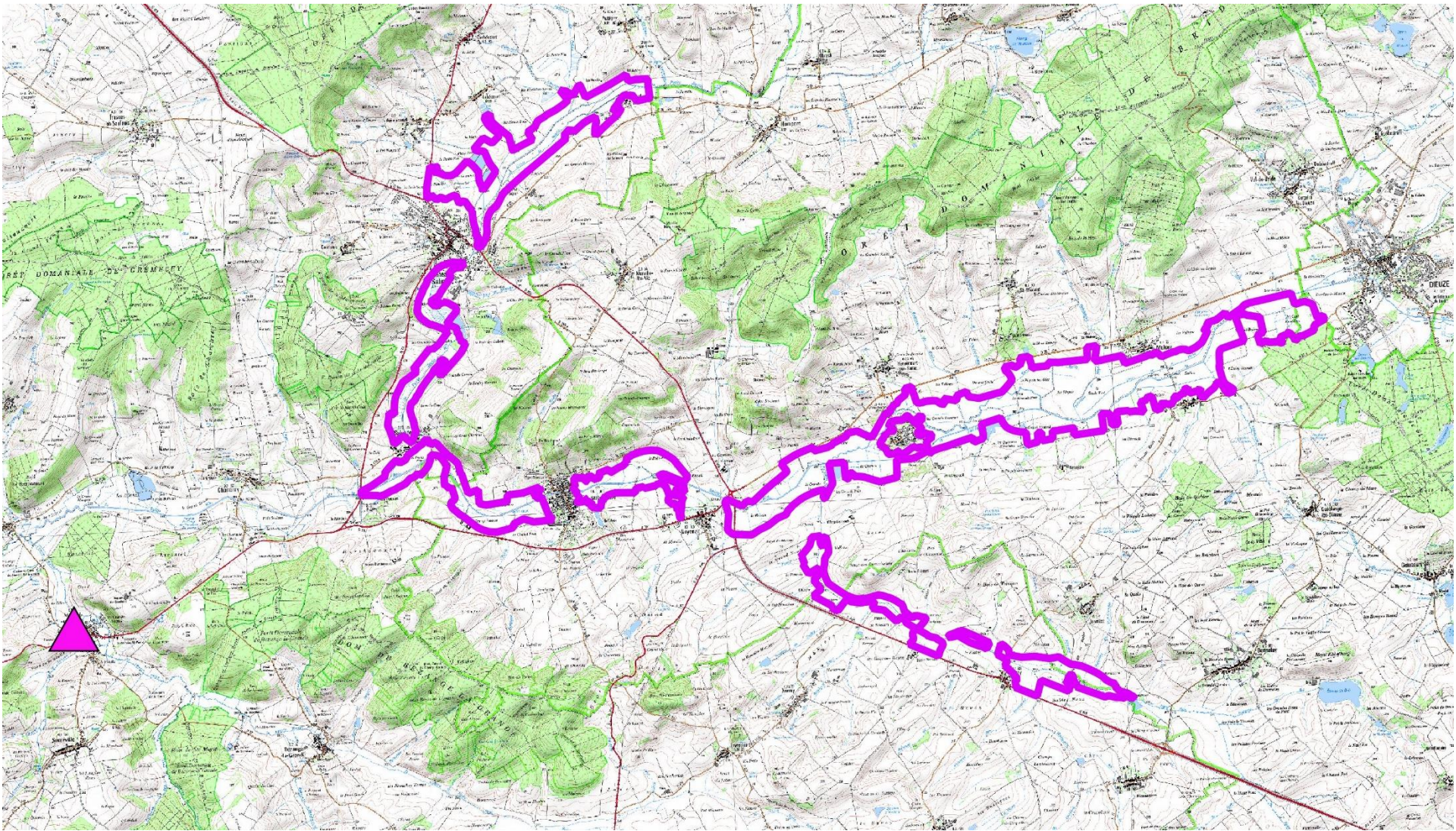
3. Bilan des MAEc 2015 / 2022

4. Election du président et de la structure animatrice du site

5. Perspectives 2023

6. Questions diverses





Les espèces d'intérêt communautaire et espèces protégées



Les milieux d'intérêt



Site Natura 2000 "Vallée de la Seille, secteur amont et petite Seille"



Mètres
0 1 000 2 000





Mare salée
de la Petite
Fin de Vaxy



Les milieux d'intérêt

la prairie maigre de fauche !



Les milieux d'intérêt

le mare et pré salé !



Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille

2. Bilan des actions 2019 /2022

3. Bilan des MAEc 2015 / 2022

4. Election du président et de la structure animatrice du site

5. Perspectives 2023

6. Questions diverses



1. Suivi du Courlis cendré

Présentation de l'espèce :

- > 50 cm de bec / 1m d'envergure / + 1 kg
- > Affectionne les prairies peu amendées et surtout, la **quiétude** des lieux



Objectif :

- > Espèce parapluie : protection de tout le cortège d'oiseaux prairiaux
- > Espèce exigeante : s'installe dans les prés salés et prairies les plus diversifiées / les mieux conservées

1. Suivi du Courlis cendré

Suivi 2021 / 2022 :

2018 : **11 couples**

2021 : **9 couples suivis pour 6 jeunes à l'envol**

2022 : **8 couples suivis** et ... 8 échecs de reproduction !

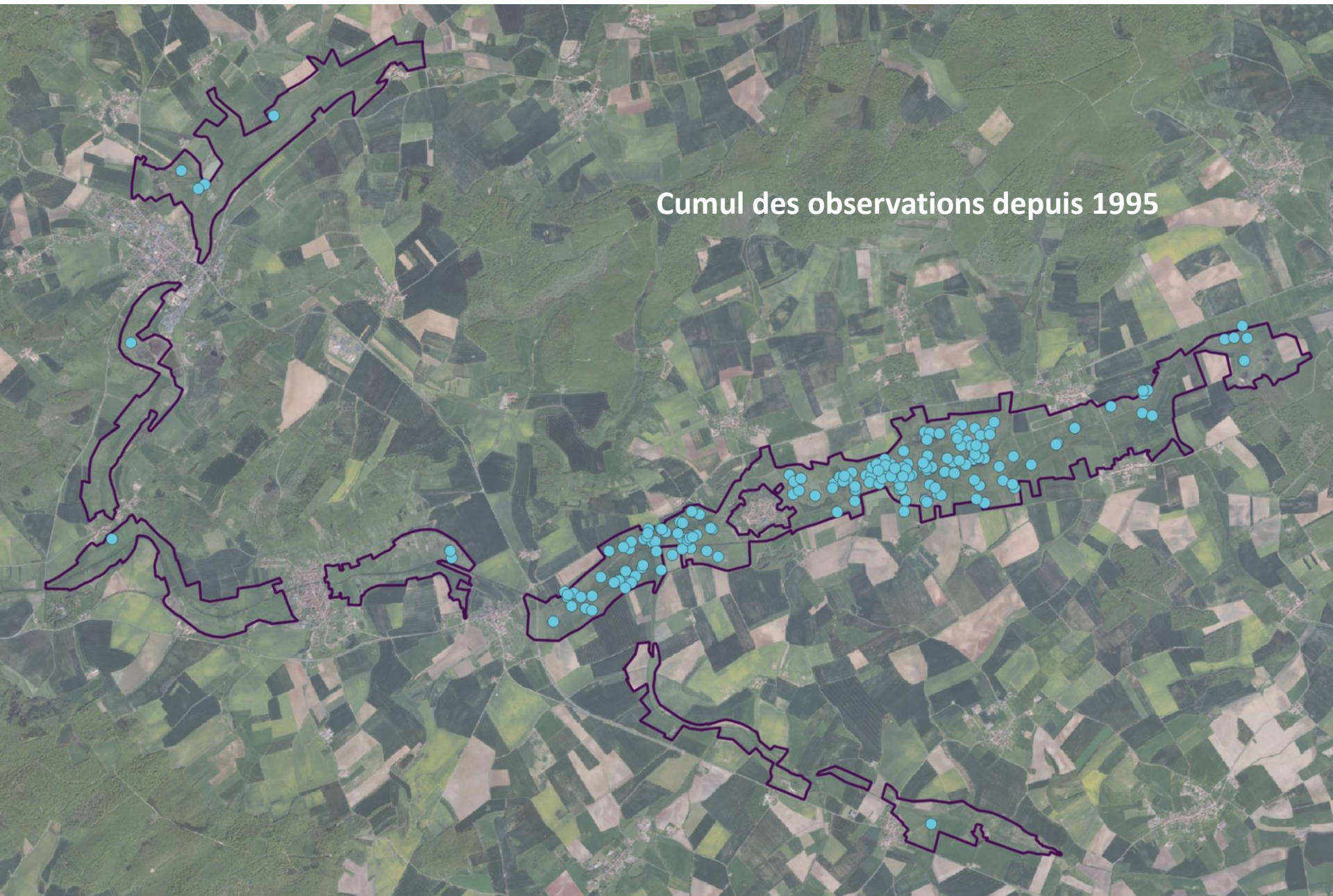
Raisons :

Agricole : fertilisation tardive (début avril), fauche précoce de la parcelle, mise en pâture de la parcelle => **Mesure d'Urgence** possible

Méconnaissance : fauche d'un bout de chemin communal, divagation de chiens, circulation motorisée dans les prairies, canons à gaz dans les cultures et les étangs, amateurs de photos ou naturalistes débutants => **Concertation**

Naturelle : prédation par les corvidés => **Chasse ??**

1. Suivi du Courlis cendré



2. Suivi annuel du Rôle des genêts





Le (Rôle des genêts)

Laurie-May Gonzales
 Chargée d'étude et de suivi scientifique



Copil PnrL
 Lundi 12 décembre 2022

PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Généralités

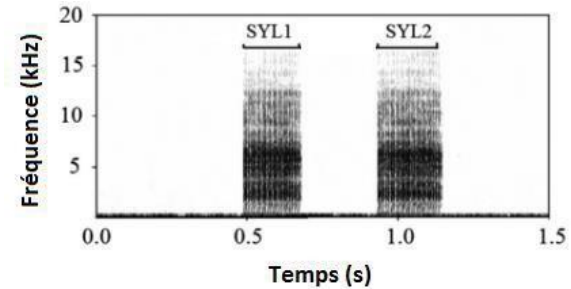
- Espèce nocturne, migratrice
- Espérance de vie de 5 à 6 ans
- Alimentation éclectique
- Polygame
- Mâles territoriaux
- Cryptique



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Généralités

- Chant bi-syllabique (*Crex crex*)
- 95 dB, entendu jusqu'à 1,5 km
- Utilisé pour attirer la femelle



Spectrogramme d'un chant de mâle de Râle des genêts (Budka & Osiejuk, 2013).



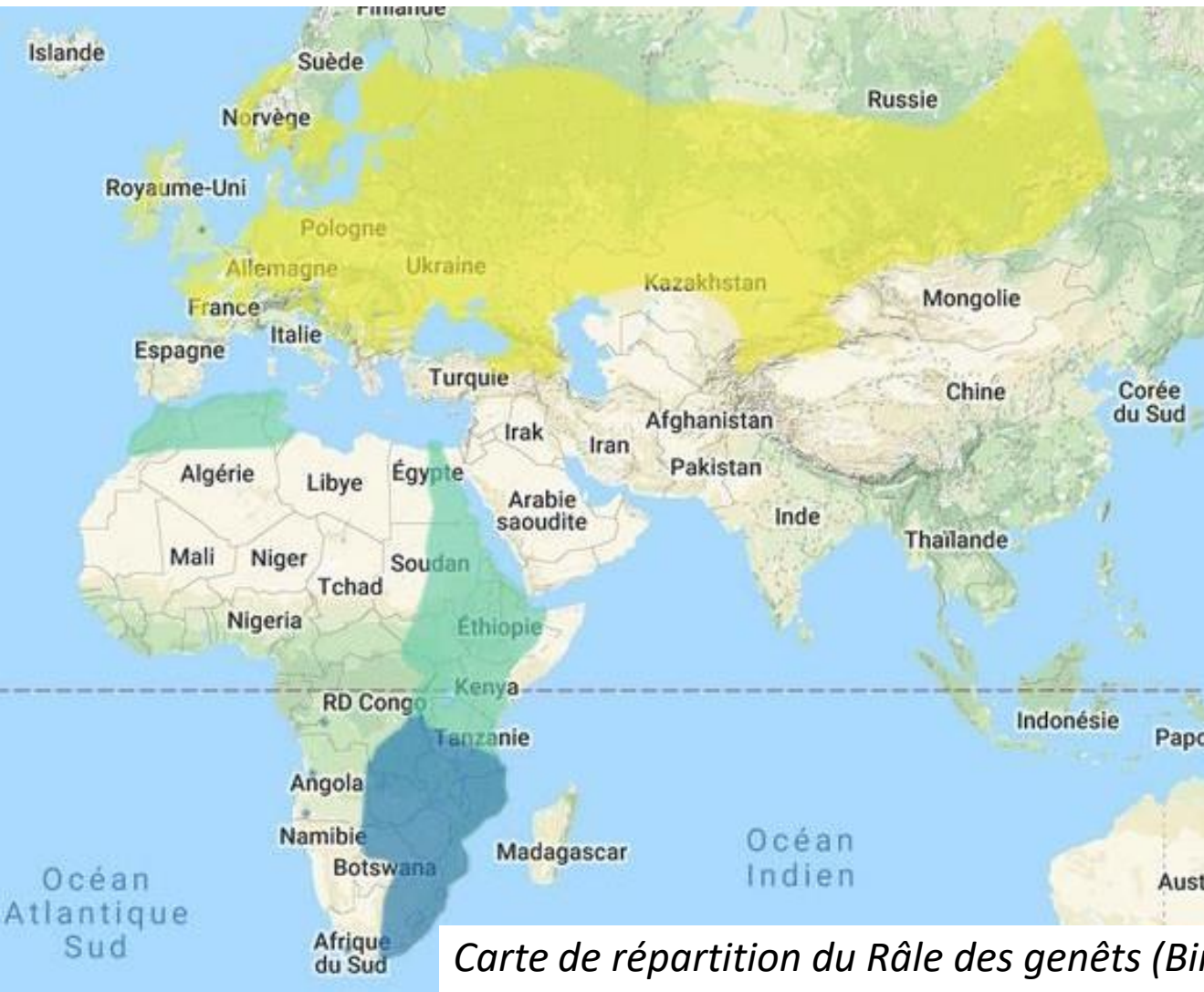
PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Ecologie

- En France, prairies humides des plaines alluviales
- Hauteur de végétation de 40 à 60 cm
- Diversité floristique (caractéristique des prairies méso-hygrophiles à hygrophiles)



Répartition



Carte de répartition du Rôle des genêts (BirdLife International, 2016).



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Reproduction

- Couples cantonnés fin mai
- Nid sommaire, à même le sol
- Reproduction stratège R
- 8 à 12 œufs
- 15-20 jours d'incubation



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Reproduction

- Eclotions de mai à juillet
- Espèce nidifuge
- 1^{ère} ponte : Autonomes à 12 jours, vol à 35 jours
- 2^{ème} ponte : Autonomes à 15-20 j. Meilleur taux de survie
- Maturité sexuelle n+1
- Faible taux de survie (20-30% interannuel).



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

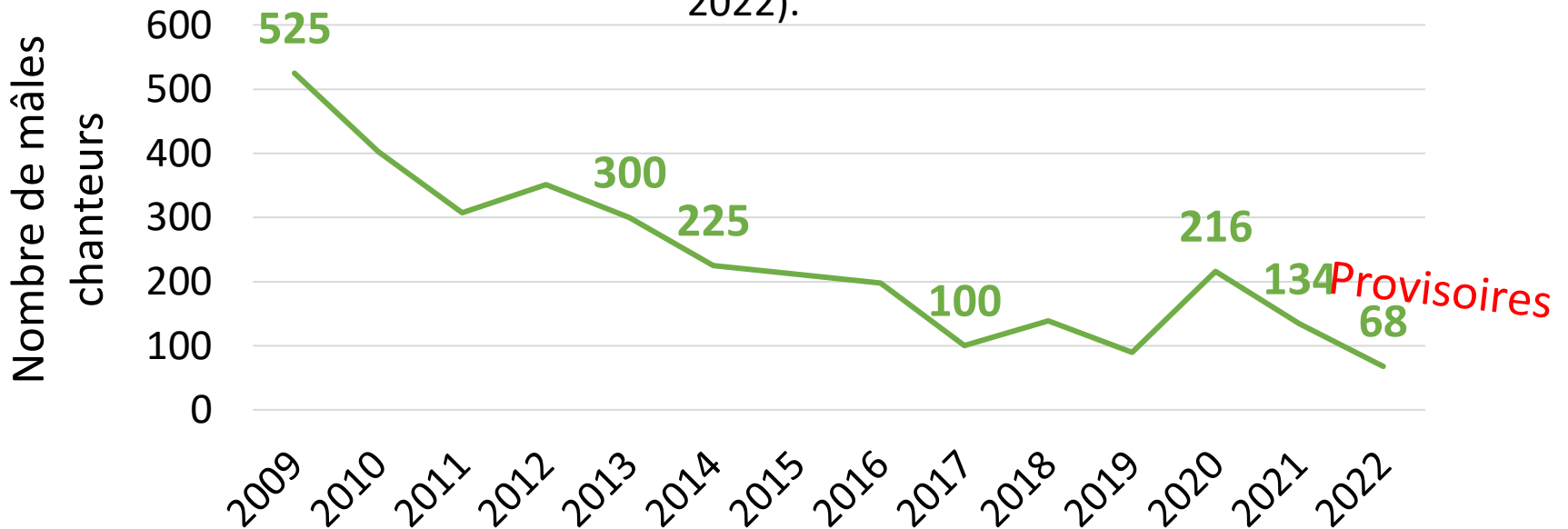
Evolution de la population en France

- 1600-2200 chanteurs en 1983, à seulement 70 environ individus chanteurs en 2022
 - Perte d'environ 96% de sa population en 39 ans !
- en France, classé espèce en danger (UICN, 2016)



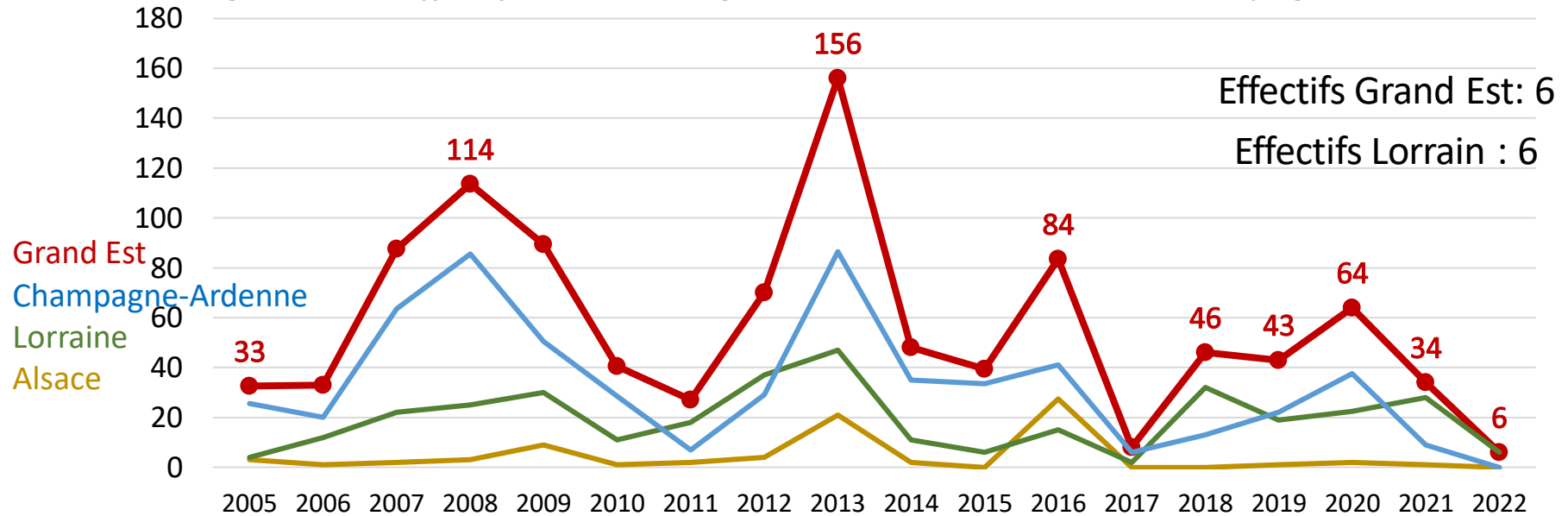
PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Evolution nationale de la population de Rôle des genêts (LPO Champagne-Ardenne, 2022).



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

Evolution régionale des effectifs de Rôle des genêts, de 2005 à 2021 (LPO Champagne-Ardenne, 2022).



- 3 chanteurs contactés lors des suivis « PNA »
- 3 autres données opportunistes



Effectifs régionaux de mâles chanteurs par site en 2022 (LPO Champagne-Ardenne, 2022).

MENACES

Directes

- **Fauche précoce** (hauteur végétation)
- Augmentation de la vitesse de fauche
 - 50 à 86% de perte
 - Eclatement des familles
 - Victimes mues post nuptiales
- Fauche centripète (aucune possibilité de fuite)



MENACES

Indirectes

- **Perte ou dégradation des habitats** (abandon des terres, reconversion, PAC)
 - Intensification de la gestion prairiale :
 - Assèchement,
 - Fertilisation (appauvrit biodiversité floristique)
 - Apport de semences (modifie la biodiversité floristique)
- Permet fauche plus précoce !



MESURES DE PROTECTION

Mesures Agro-Environnementales (MAE)

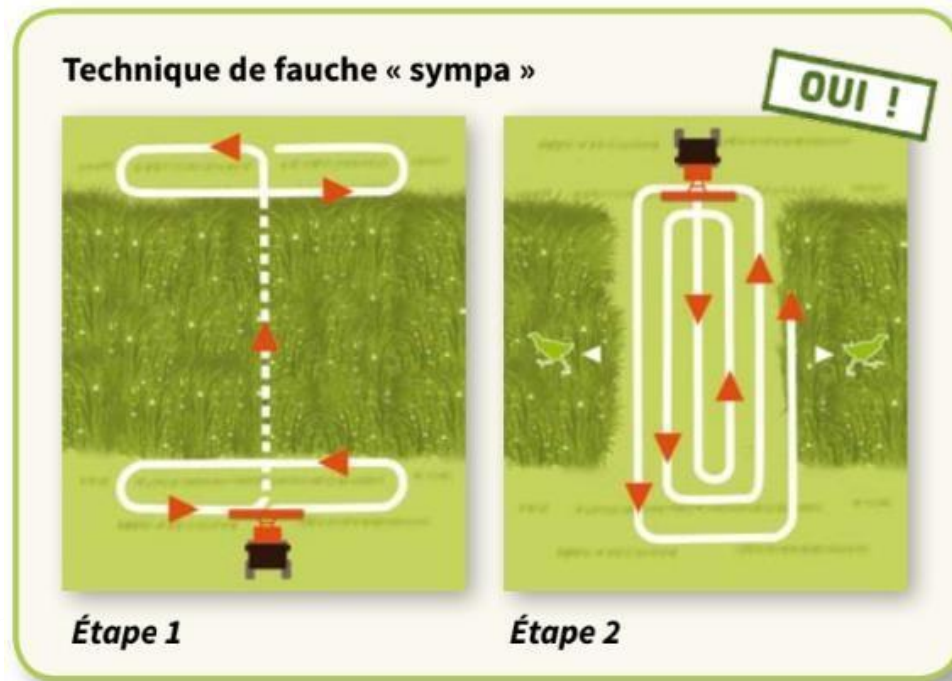
- Mise en place par la PAC
- Engagé sur la base du volontariat
- Durée de 5 ans et ajustable en fonction du territoire
- En Meuse, fauche au 21 juillet pour le râle
- **Si pas de MAE, mise en place Mesure d'Urgence**

PAC 2022



MESURES DE PROTECTION

Fauche centrifuge ou fauche « sympa »



MESURES DE PROTECTION

Fauche centrifuge ou fauche « sympa »

- Praticué à **vitesse réduite**
- Mortalité des poussins de 87% à 17%
- Mesure complémentaire aux MAE

→ Fauche tardive, fauche centrifuge et vitesse réduite :
Combinaison des trois mesures qui font leur efficacité



MESURES DE PROTECTION

Bandes refuges

- Zone de répit pour la biodiversité (5-10 m de large)
- Permet fin de cycle reproduction (faune/flore)
- Corridor écologique
- Réservoir alimentaire avifaune migratrice

PAC 2022

→ Fauché à partir du 15 août



COMMUNIQUER POUR MIEUX CONSERVER

UN RÉSEAU RÉGIONAL

Depuis 2000 le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse travaille comme opérateur/animateur sur le site Natura 2000 de la vallée de la Meuse – secteur de Stenay, où le Râle des genêts est présent.

A ce titre, il coordonne le **comptage des mâles chanteurs** de Râle des genêts et assure leur protection par mise en place de **Mesures Agro-Environnementales** avec les exploitants.

Afin d'harmoniser l'acquisition de données sur l'espèce et d'optimiser sa protection en Lorraine, le **Réseau Régional Râle des genêts** a vu le jour en 2009. En effet, la Lorraine étant le **2e territoire français** à accueillir le plus d'individus après les basses vallées angevines, la protection est particulièrement importante sur notre territoire.

Le Réseau Régional Râle des genêts assure plusieurs missions : outre les **dénombrements simultanés**, il met également en place des **mesures d'urgence** lorsque les oiseaux s'installent dans des parcelles non-engagées en faveur de fauches tardives. Dans ce cadre, des conventions sont établies, et une indemnité est reversée aux exploitants pour compenser la perte de valeur fourragère.

Photos: Loïc Lambert / David Meiback

Vous avez un **Râle des genêts** dans une de vos parcelles ?

- 1 Contacter le référent local de protection du Râle des genêts.
- 2 Rencontre, élaboration et signature d'une convention de mesure d'urgence avec un retard de fauche.
- 3 Suivi de la fauche tardive pour s'assurer de la survie des Râles.
- 4 Mise en paiement de la contrepartie financière.

RESEAU REGIONAL VALLÉE DES GENÊTS

MEUSE

CONTACTS

POUR LA VALLÉE DE LA MEUSE

DE DUN À POUILLY/MEUSE :
 Sarah WOLF
 CPIE de Meuse
 14 rue chaude
 55160 Bomsée
 sarah.wolf@cpie-meuse.fr
 03.29.87.36.65

DE PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTÉ À PAGNY-SUR-MEUSE :
 LOANA
 La Fort
 55140 Champougny
 lorraine_association_nature@yahoo.fr
 06.27.04.91.13

POUR LA VALLÉE DE LA SEILLE :
 Lucie SEPULCHRE
 Département de la Meuse
 Place Pierre François Gossin
 55012 BAR LE DUC
 lucie.sepulchre@meuse.fr
 03.29.45.78.17

LE RÂLE des GENÊTS

UN OISEAU EMBLÉMATIQUE DES PRAIRIES HUMIDES DES VALLÉES INONDABLES.

Carte d'identité

Nom commun : Râle des genêts
 Nom scientifique : *Crex crex*
 Famille : Rallidés
 Taille : environ 25 cm
 Couleur : ailes brun-roux caractéristique
 Habitats : prairies humides des vallées alluviales
 Régime alimentaire : insectes, mollusques, petites grenouilles...
 Reproduction : de fin mai à août (nid à même le sol)
 Migration : arrive en Europe moyenne à septentrionale courant mai / part vers l'Afrique courant septembre

Ici, une vidéo pour en savoir plus :

COMMUNIQUER POUR MIEUX CONSERVER

UN OISEAU EMBLÉMATIQUE

Le Râle des Genêts est un oiseau qui se maintient le plus souvent à couvert, dans les prairies de fauches alluviales, où il se nourrit de graines tombées au sol, d'insectes et d'autres petits invertébrés. **Difficile à observer**, il se fait entendre surtout de nuit par son **chant caractéristique** que traduit bien son nom scientifique : **Crex crex**.

Avec une **durée de vie courte** (2 à 3 ans) et un **faible taux de survie**, le Râle a besoin de générer chaque année un nombre important de poussins, grâce à sa faculté de faire **deux nichées par an** (en mai-juin et en juillet-août pour la France).

Une fois son **nid construit au sol**, la femelle y dépose une dizaine d'oeufs dès mi-mai pour une couvaison durant 17 à 18 jours. Peu après l'éclosion, le nid est déserté par les poussins. Ils restent avec leur mère qui continue de les nourrir et de les couvrir jusqu'à l'âge d'environ 2 semaines. La femelle les abandonne alors pour s'accoupler à nouveau et tenter une seconde ponte. Les jeunes sont capables de voler à l'âge de **35 jours**.

Pour assurer la survie des jeunes, il est indispensable de **maintenir un couvert herbacé** pendant 50 à 70 jours dès l'arrivée des oiseaux nicheurs, et plus particulièrement entre mai et août.

UNE ESPÈCE MENACÉE

De 2200 dans les années 80, le nombre de mâles chanteurs de Râle des genêts en France est passé à 150 en 2020. La diminution des effectifs du Râle des genêts en France et en Europe tient à la fois de **l'évolution des pratiques agricoles** (dates de fauche de plus en plus précoces, vitesse de fenaion de plus en plus élevées, largeur des barres de coupe, concentration des fauches sur une période très réduite, fertilisation modifiant défavorablement la composition végétale des prairies) et de la **disparition des prairies en vallée alluviale**, habitat de prédilection de l'espèce pour son alimentation et sa reproduction.

Les territoires accueillant des Râles nicheurs proposent des **mesures de retard de fauche**, pouvant être souscrites par les exploitant.e.s agricoles, dont on peut saluer l'engagement en faveur de l'espèce.



DES MESURES DE PROTECTION

Outre la mise en place de **fauches tardives**, la protection du Râle des genêts passe par la réalisation de fauches « sympas » à **vitesse réduite** commençant par le **centre de la parcelle**. Cela laisse le temps aux habitants de la prairie, dont le Râle fait partie, de se déplacer progressivement vers les bordures de la parcelle, où l'on prendra soin de maintenir des **zones refuges** (fauchées ultérieurement).

Enfin, proscrire le **retournement des prairies**, limiter les **apports azotés** et l'utilisation des **pesticides** sont des mesures qui permettent de ralentir la dégradation et/ ou la disparition de l'habitat du Râle.

En complément des mesures mises en place dans le cadre du réseau Natura 2000, l'espèce a également fait l'objet d'un **Plan National de Restauration** sur la période 2005 à 2010, reconduit sur la période 2013-2018. Des travaux sont en cours pour démarrer un nouveau plan à partir de 2021.





Agir ensemble en faveur du
Rôle des genêts *Crex crex*
2^{ème} Plan national d'actions
2013-2018



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

PERSpeCTIVES 2023

3^{ème} Plan National d'Action (PNA)



Merci de votre attention
(Merci de votre
attention)



2. Suivi annuel du Rôle des genêts

Résultats des suivis :

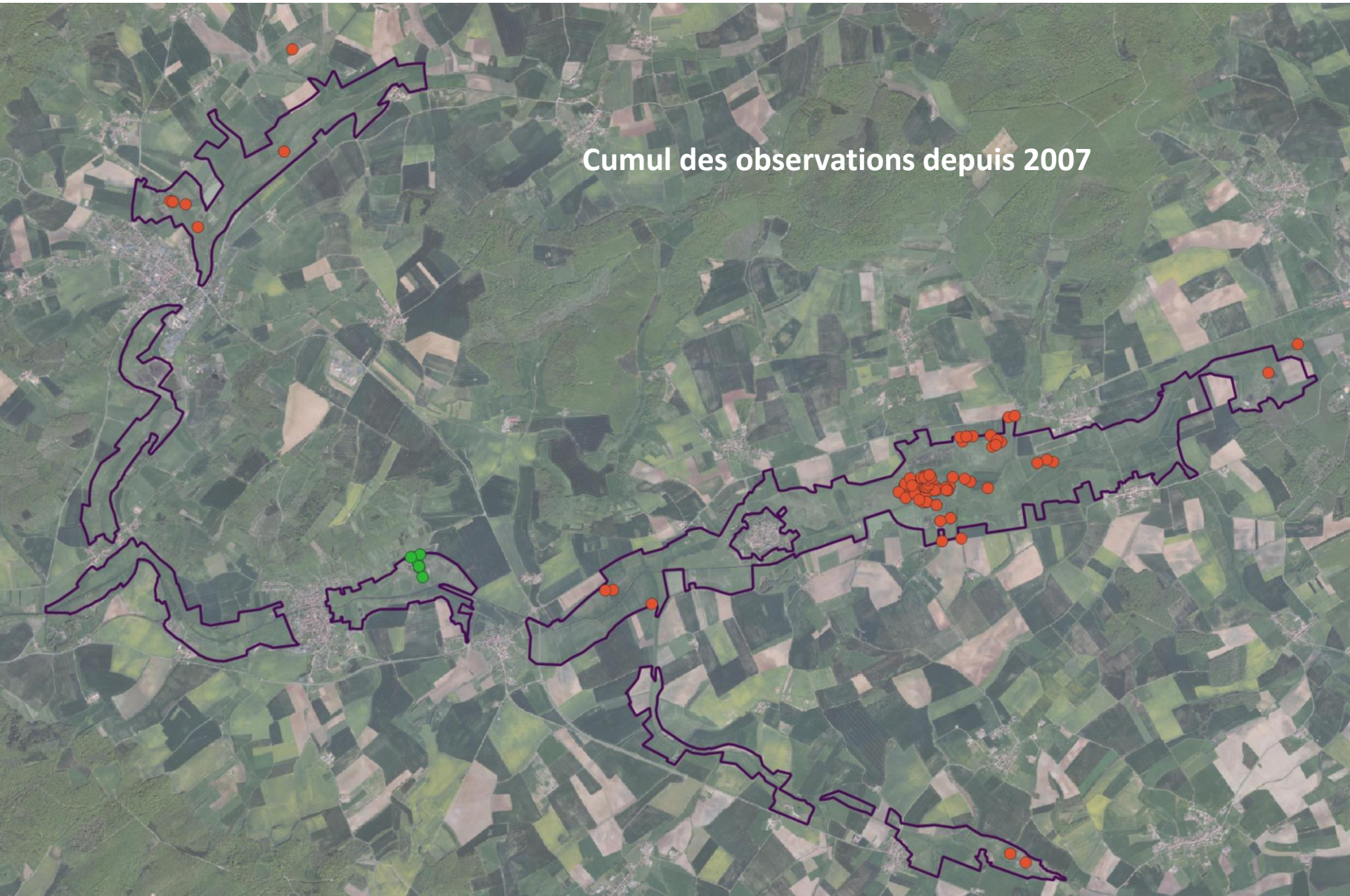
- 3 mâles chanteurs en 2020 à Vic-sur-Seille – pas d'indice de reproduction
Conventions pour mise en place d'un retard de fauche favorable au Rôle signées en 2020 pour une surface de 20 ha environ
- 3 mâles chanteurs en 2022 à Moncel-sur-Seille – Suivi réalisé par le CPIE de Meuse

Objectif :

- > *Poursuite des suivis annuels avec bénévoles*
- > *Proposer des Mesures d'Urgences pour les contacts confirmés*
- > *Promouvoir les MAE pour 2023*



2. Suivi annuel du Rôle des genêts



3. Etude hydrogéologique – mare salée de Marsal

Observation : fermeture progressive de la mare

11 mai 2006



25 septembre 2007



3. Etude hydrogéologique – mare salée de Marsal

Observation : fermeture progressive de la mare

28 septembre 2017



Date inconnue



3. Etude hydrogéologique – mare salée de Marsal

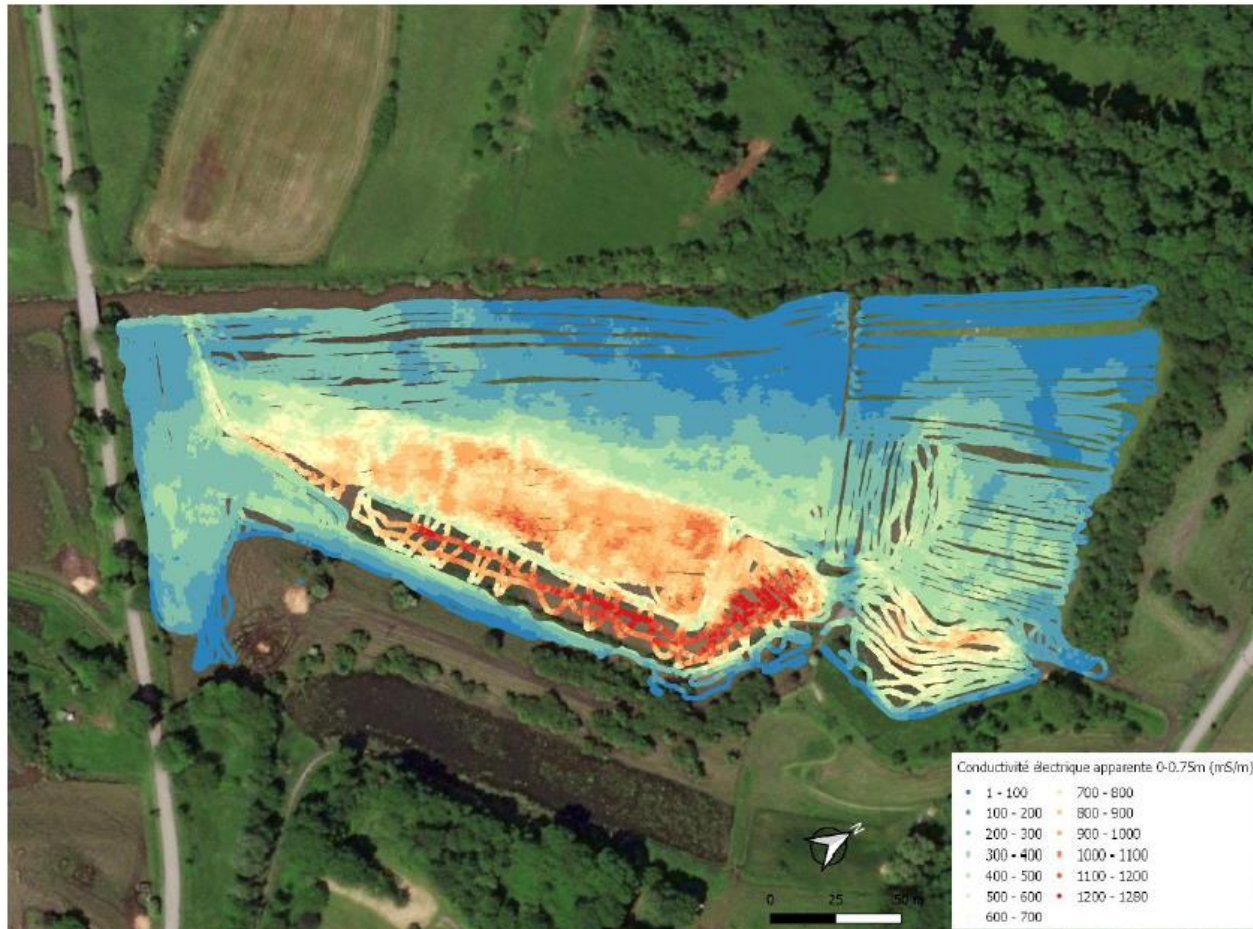
Objectifs : restaurer cette mare salée
... en prenant en compte ses caractéristiques
écologiques



3. Etude hydrogéologique – mare salée de Marsal

Premiers résultats :

- > Déterminer la résurgence salée grâce à la carte de conductivité des sols -> Sondes installées : elles calculent également la conductivité, mais aussi le gradient hydraulique vertical et donnent des infos sur les formations minérales jusqu'à 400cm
- > Relevés botaniques : expression de la salinité du sol



**Rendu prévu en
janvier 2023**

4. Stage – cartographie des Prés Salés

Objectifs :

- > Mettre à jour la carte des prés salés
 - 2003 pour certains secteurs
 - Prés salés « bougent »
 - Evolution de l'agriculture
 - Rapport à rendre à l'Europe

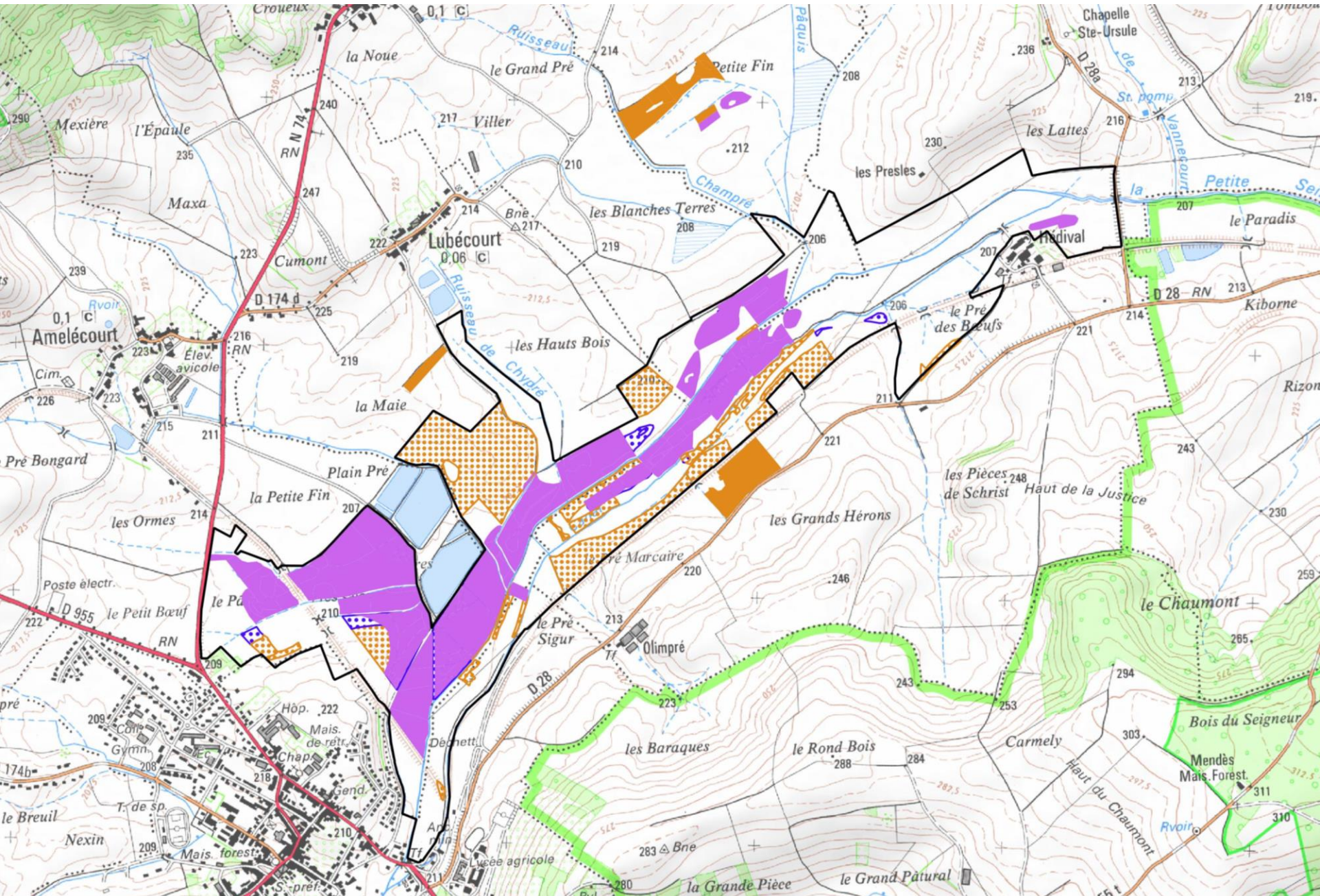
Résultats :

- > 134 relevés botaniques pour déterminer les milieux
- > Cartographie mise à jour entre Château-Salins et Puttigny (COVID)

Découverte de nouveaux « patch » de prés salés + prairies d'intérêt communautaires

=> confirmation par expert nécessaire !

4. Stage – cartographie des Prés Salés



5. Chauves-souris !

Vespertilion à oreilles échanquées :

Glane insectes et araignées posés sur la végétation

Chasse en prairies et forêt de feuillus

Mise bas dans les bâtiments (église)

Importante nurserie à Moncel (25% pop Lorraine)



Grand Murin :

Le plus grand

S'envole à la nuit noire

Fidélité au lieu de naissance

Mise bas dans les bâtiments (église)

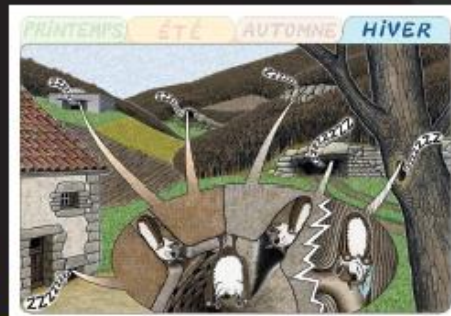
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|-----------|--------|
| Vespertilion à oreilles échanquées | 500 a + 50 j | 600 a + 300 j | 500 a + 300 j | 600 a | Stable |
| Grand Murin | 300 a + 150 j | 200 a + 100 j | 500 a + j | 500 a + j | Stable |

5. Chauves-souris !

UNE MATERNITÉ À MONCEL-SUR-SEILLE

DEUX COLONIES DE CHAUVES-SOURIS OCCUPENT LES COMBLES DE L'ÉGLISE DE MONCEL SUR SEILLE TOUS LES ANS EN ÉTÉ POUR METTRE BAS ET ALLAITER LEURS PETITS.

Cycle de vie



L'hiver est la période la plus sensible du cycle biologique. L'hibernation permet aux chauves-souris, en abaissant leur température corporelle, de vivre au ralenti durant plusieurs mois sans s'alimenter. La majorité des espèces hibernent dans des cavités souterraines.



En printemps, dès que les températures remontent, les chauves-souris sortent de léthargie et entament le transit de printemps pour retrouver leurs gîtes d'été. Elles ont perdu beaucoup de poids durant l'hiver, il leur faut alors manger beaucoup d'insectes (plusieurs centaines par nuit). Les femelles se regroupent alors dans des nurseries comme ici dans l'église de Moncel sur Seille pour le Grand murin et le Murin à oreilles échanquées.



En été les femelles terminent la gestation et mettent bas un petit (rarement des jumeaux), elles vont s'en occuper durant 4 à 6 semaines en fonction des espèces et des conditions climatiques. Quand elles partent vers leur terrain de chasse, les petits sont regroupés sous la surveillance de quelques femelles adultes. Les nurseries sont installées dans les combles des bâtiments comme ici. Il fait une température élevée et surtout pas de courant d'air.



En automne, quand les jeunes sont autonomes, tous quittent les nurseries. Les individus utilisent alors un grand nombre de gîtes temporaires très diversifiés (arbres creux, disjointements de ponts ou de murs, cavités souterraines naturelle ou artificielle...). En milieu de nuit, femelles et mâles se retrouvent dans des cavités spécifiques pour la reproduction (accouplements). L'automne correspond également à une période de chasse intense qui permet l'accumulation de graisse, gage de survie hivernale. Les chauves-souris regagnent alors progressivement les gîtes d'hibernation, parfois à longue distance. On parle alors de réelle migration.

ELLES VIVENT À MONCEL



LE GRAND MURIN EST LA PLUS GRANDE CHAUVES-SOURIS DE LOIREAINE



LA MURIN À OREILLES ÉCHANQUÉES

- Quand il chasse, il peut parcourir 20 km.
- Il s'alimente de coléoptères qu'il capture au sol en forêt et en prairie.
- A Moncel, au dernier comptage on a dénombret 200 individus.

- Il chasse jusqu'à 10 Km de distance.
- Il se nourrit de mouches et d'araignées en forêt de feuillus et vergers, mais aussi dans les étables.
- A Moncel, au dernier comptage on a dénombret 600 individus.

ELLES LOGENT DANS LES COMBLES DE L'ÉGLISE



Du grillage fin a été installé pour empêcher pigeons et corvidés d'entrer dans le clocher et d'y rester prisonniers.



La chiroptère est un passage dédié aux chauves-souris. Les oiseaux ne peuvent pas rentrer par ces ouvertures.



A Moncel les chauves-souris ignorent la chiroptère ! Elles préfèrent utiliser les fissures du bâtiment.



ELLES SONT UTILES

- Les chauves-souris contrôlent les populations d'insectes indésirables sans pour autant nuire à l'environnement (comme c'est le cas avec des insecticides).
- Les chauves-souris limitent le nombre de moustiques, qui peuvent transmettre des maladies.
- Les excréments appelés « guano » des chauves-souris est une excellente substance fertilisante. Il peut être utilisé en tant qu'engrais très efficace, en vertu de sa grande concentration en composés azotés. Les sols manquant de matières organiques peuvent alors être rendus bien plus productifs.

Ce bâtiment est intégré au site Natura 2000 : Vallée de la Seille - Secteur Aumont et Petite Seille. Natura 2000 est un réseau écologique européen visant à préserver des espèces protégées et à conserver les milieux naturels en régression.

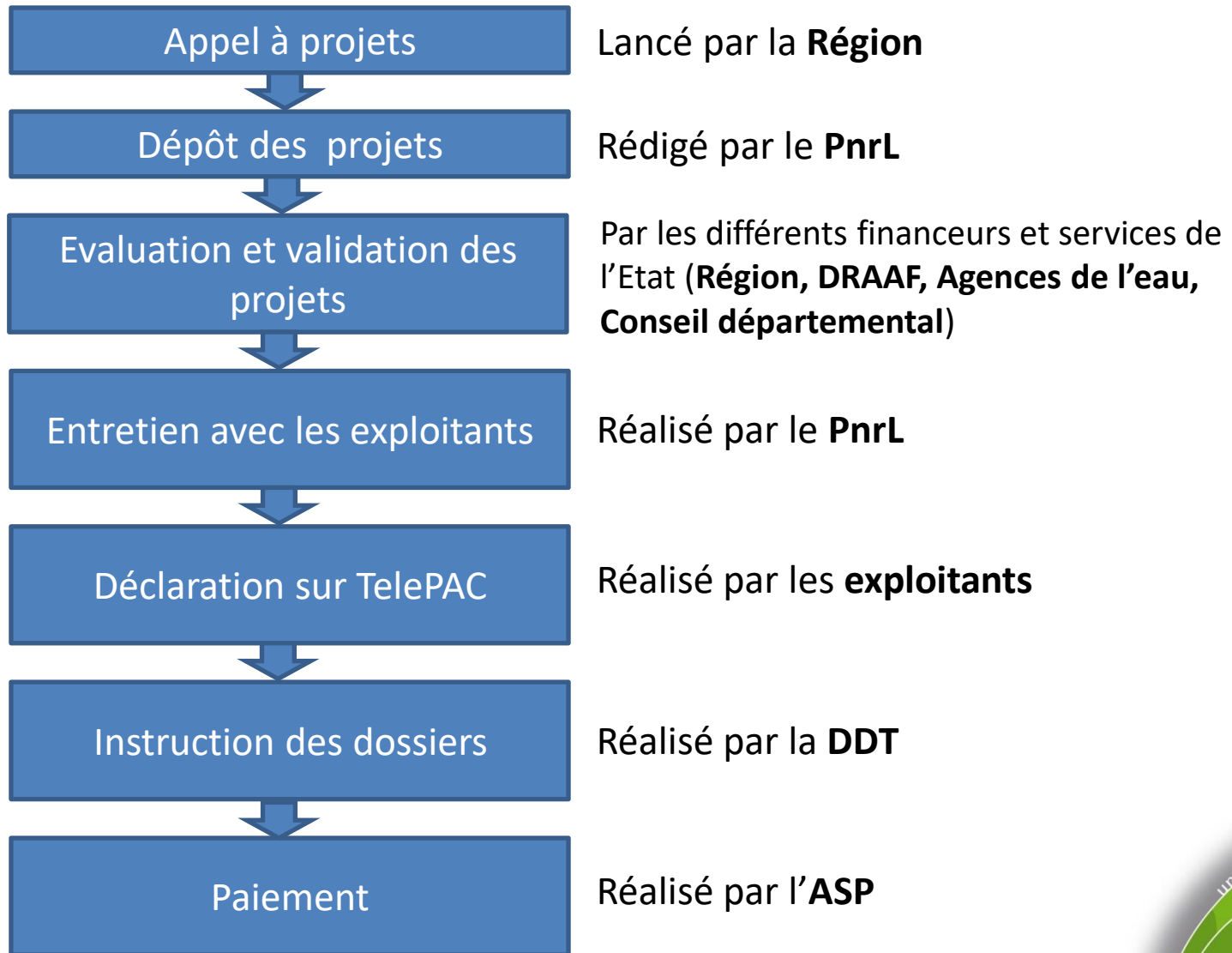


Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille
2. Bilan des actions 2019 /2022
- 3. Bilan des MAEc 2015 / 2022**
4. Election du président et de la structure animatrice du site
5. Perspectives 2023
6. Questions diverses



Procédure MAE classique



Bilan des MAE 2015 - 2022

650 ha contractualisés (997 ha en double contractualisation) entre 2015 et 2022 soit 44 % de la surface du site Natura 2000

39 exploitants agricoles

De **1,29ha** à **60ha** de surface de l'exploitation engagée

| | Mesures | Surface (ha) |
|----------------------|-------------------------------------|--------------|
| | 0 Ferti | 122,28 |
| | 0 Ferti, Charg 1,2 UGB/ha | 58,25 |
| | 0 Ferti, Fauche 15 juin | 177,71 |
| | 0 Ferti, Fauche 15 juin, Def 3% | 2,15 |
| | 0 Ferti, Fauche 20 juillet, Def 10% | 23,71 |
| | 0 Ferti, Fauche 30 juin | 364,57 |
| | 0 Ferti, Fauche 30 juin, Def 10% | 11,57 |
| | 4sp ind | 54,06 |
| | Charg 1,2 UGB/ha | 71,06 |
| B I O | Fauche 15 juin | 71,83 |
| | Fauche 20 juillet, Def 10% | 4,04 |
| | Fauche 30 juin | 33,82 |
| | Fauche 30 juin, Def 10% | 2,88 |

| | |
|-------------------|--------|
| 0 fertilisation | 760,24 |
| Fauche 15 juin | 251,68 |
| Fauche 30 juin | 412,84 |
| Fauche 20 juillet | 27,76 |
| Charg 1,2 UGB/Ha | 129,31 |
| 4 Esp | 54,06 |

Campagne MAE 2023

Mesure 1 : Protection des espèces :

- Retard de fauche – 3 dates à partir de la mi juin
 - Fertilisation – limitée pour N / P et K
 - Mise en défens de 1 à 2 %
- (145 à 254 €)

Mesure 2 : Protection des zones humides

- Fertilisation – limitée
 - Chargement encadré
- (150 €)

Mesure 3 : Maintien des 4 plantes indicatrices

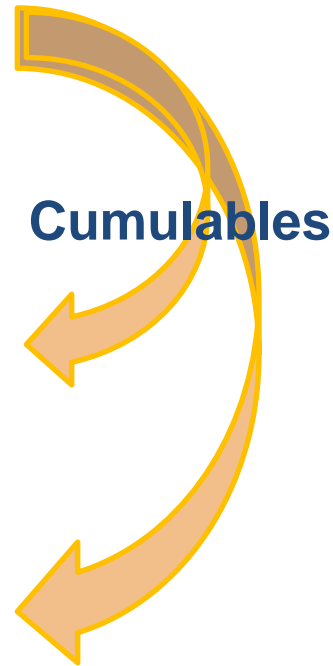
(51 €)

Entretien de mare

(62 €)

Entretien de haie

(1 € / ml)

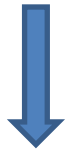


Rappel des Evaluations des Incidences Natura 2000

Attention : demande d'autorisation pour ...



Création d'un plan d'eau



Supérieur à 0,05 ha

**Assèchement, imperméabilisation,
remblais de zones humides**



Supérieur à 0,01 ha

Rappel des Evaluations des Incidences Natura 2000

Attention : demande d'autorisation pour ...



**Arrachage
d'une haie**



**Sans longueur
minimum**

Rappel des Evaluations des Incidences Natura 2000

Attention : demande d'autorisation pour ...



**Retournement de
prairies
permanentes**



**Sans surface
minimum**

Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille
2. Bilan des actions 2019 /2022
3. Bilan des MAEc 2015 / 2022
- 4. Election du président et de la structure animatrice du site**
5. Perspectives 2023
6. Questions diverses



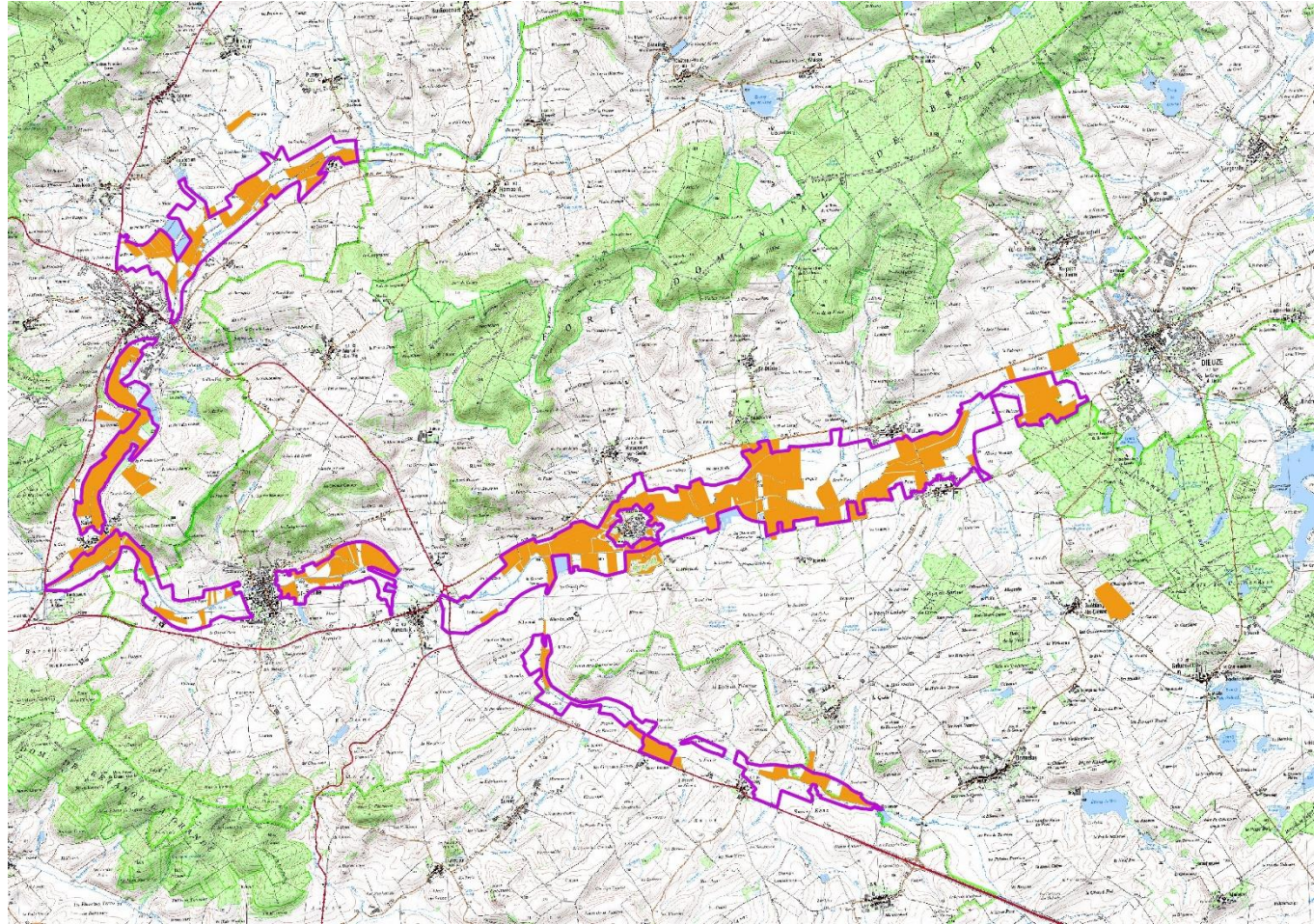
Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille
2. Bilan des actions 2019 /2022
3. Bilan des MAEc 2015 / 2022
4. Election du président et de la structure animatrice du site
- 5. Perspectives 2023**
6. Questions diverses



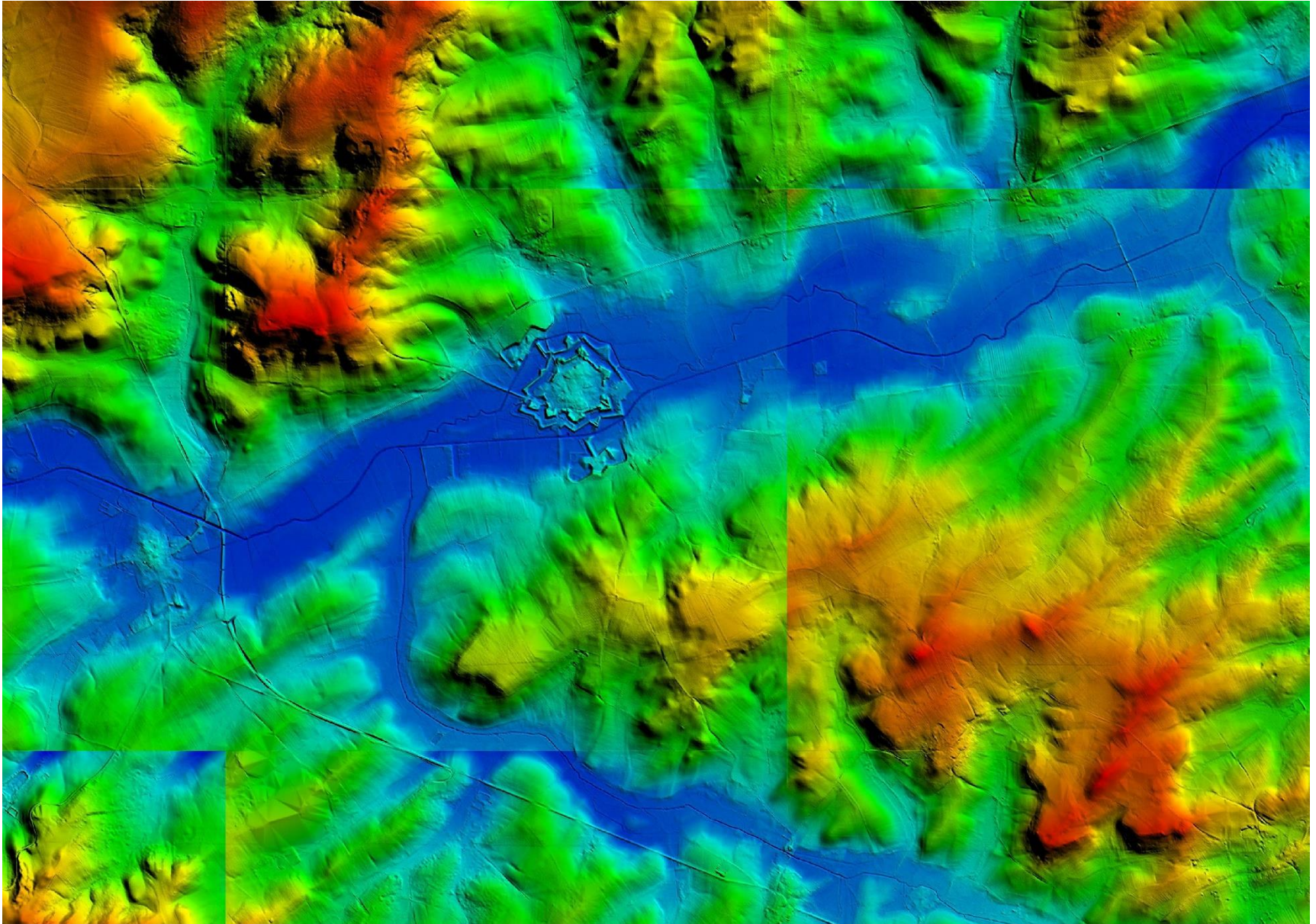
Perspectives 2023 / 2024 / 2025

- Campagne MAE 2023 (et suivantes)
- Suivis scientifiques : Râles, Courlis, Sonneurs de Marsal.
- Restauration de la mare salée de Marsal ? En fonction des rendus de l'étude + outil pédagogique portatif



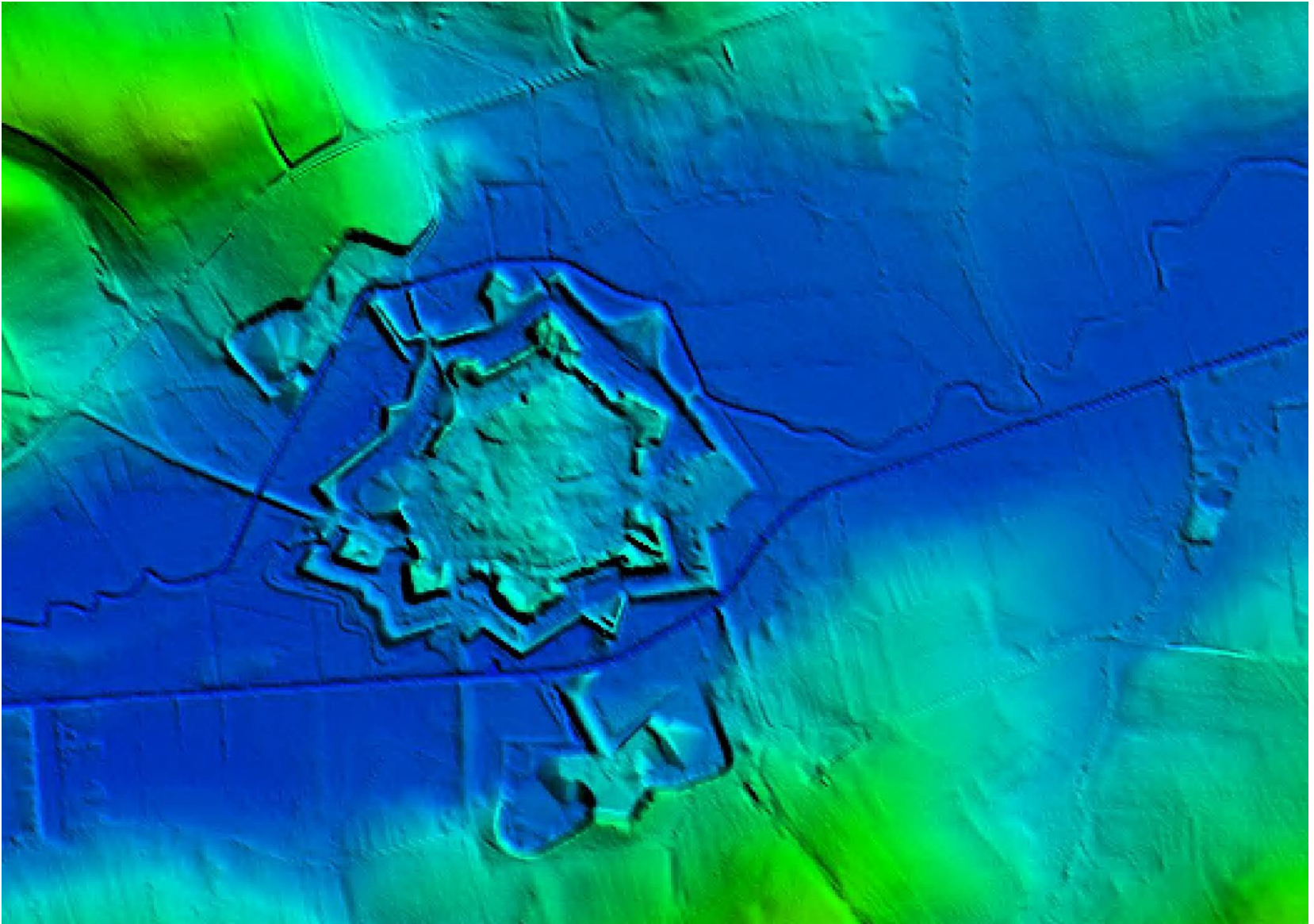
Perspectives 2023 / 2024 / 2025

- Cartographie complète des prés salés + LIDAR



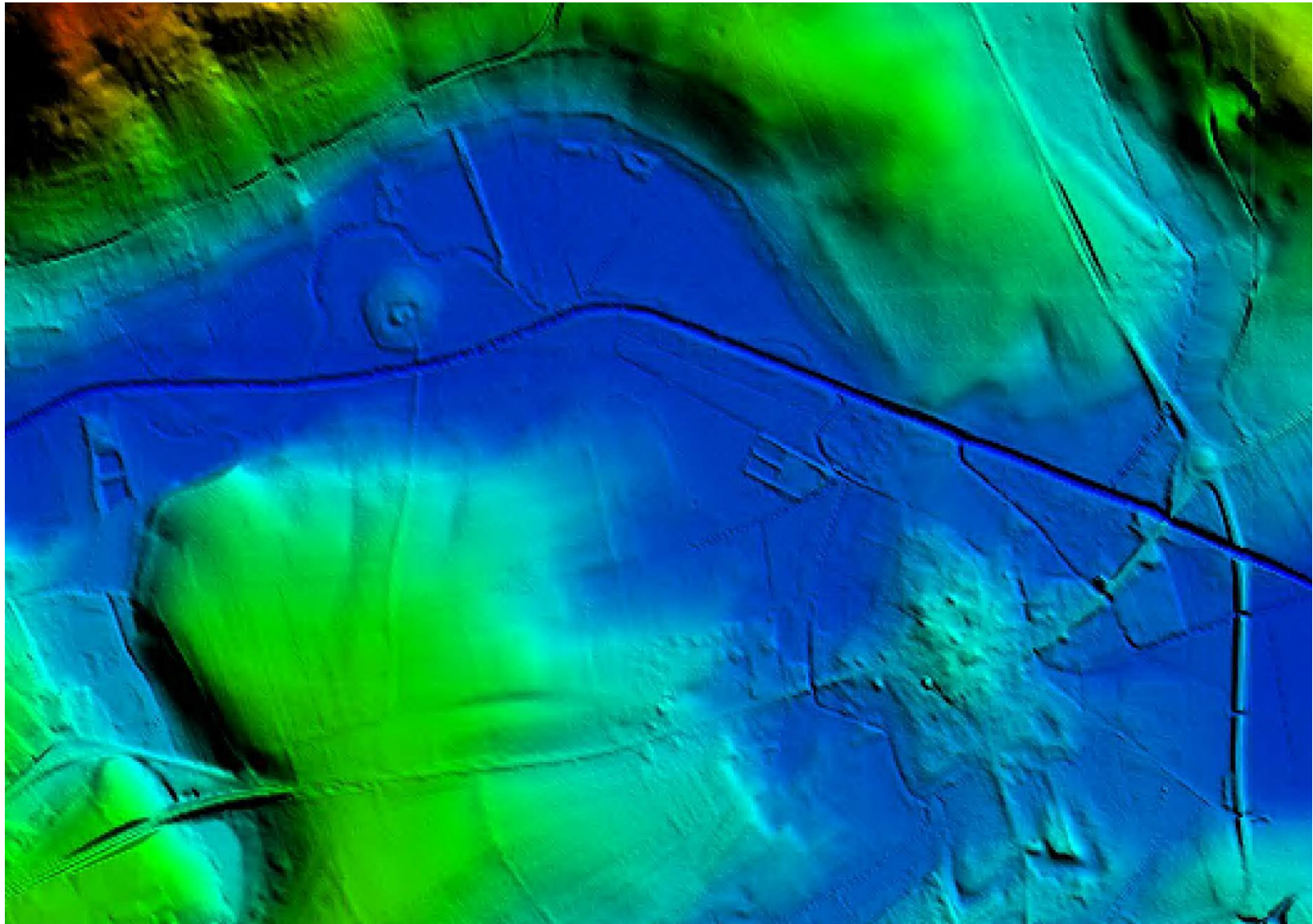
Perspectives 2023 / 2024 / 2025

- Cartographie complète des prés salés + LIDAR



Perspectives 2023 / 2024 / 2025

- Cartographie complète des prés salés + LIDAR



Ordre du jour :

1. Natura 2000 dans la Vallée de la Seille
2. Bilan des actions 2019 /2022
3. Bilan des MAEc 2015 / 2022
4. Election du président et de la structure animatrice du site
5. Perspectives 2023
- 6. Questions diverses**



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

